

PLAN LOCAL D'URBANISME
DE

MONTROY-
FLANVILLE

5 PLAN DES SERVITUDES
ECHELLE : 1/5000.

APPROBATION : 27 janvier 1993
APPROBATION DE LA REVISION PAR DCM DU : 03 06 2004

Date de référence : 1993

A4 Atelier d'Architecture et d'Urbanisme
Laurent KOWALSKI architecte DPLG
Raymond POISSANT économiste
Nathalie VICHESPRENTIER architecte DPLG
8, rue du Champ de Collin 57000 Metz
Tél. 03 87 36 53 93 Fax 03 87 74 82 31
E-mail A4ATELIER@wanadoo.fr

LEGENDE

- AC1 Servitudes de protection des Monuments Historiques, classés-inscrits.
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- PT3 Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques.
- T7 Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (sur l'ensemble du ban).

POUR INFORMATION

- I5 Servitudes relatives aux canalisations de transport de produits chimiques
Société AIR/LIQUIDE Centrale de l'EST S.P.A. - RICHEMONT 57270 UCKANGE

